

AVRIL 2018

CAMPAGNE LEZ WARDRECQUES

★ A VOS AGENDAS ...

Samedi 7	Loto de l'Association des Parents d'Elèves
Samedi 14	Concours de belote de l'Association Saint-Martin
Dimanche 22	Parcours du cœur de la Vie Associative

★ PARCOURS DU CŒUR



Inscription à la salle des mariages entre 8h30 et 12h00.

🚲 vélo / VTT : 20 ou 40 km

👣 marche, rollers, trottinette, ... 5 ou 7 km

Prévoyez votre petit sachet pour les déjections de votre animal de compagnie.

★ CONCOURS DE BELOTE

L'association Saint-Martin (pour la sauvegarde et la restauration de l'église) organise un concours de belote **le samedi 14 avril** à la salle polyvalente.

Mise : 8€ par joueur.

Inscriptions le jour même à partir de 17h, début du concours à 18h.

70% des mises redistribués aux 3 premières équipes et nombreux autres lots gagner !

Renseignements : 07 77 06 37 64 / association.saintmartin@yahoo.fr



★ DICTIONNAIRE

Comme chaque année, la municipalité offre un dictionnaire à tous les futurs collégiens de la rentrée 2018. Afin d'éviter les doublons, nous demandons aux élèves scolarisés dans un autre établissement que l'école Marcel Pagnol de nous fournir une attestation de l'établissement actuel notifiant l'absence de distribution de leur part.

Date limite : le 1^{er} juillet 2018.

★ INSCRIPTION SCOLAIRE 2018-2019

Dès aujourd'hui, vous pourrez retirer un dossier d'inscription en Mairie. Celui-ci est à déposer complet en Mairie accompagné d'un justificatif de domicile, du livret de famille et du carnet de vaccination. Les enfants entrant en maternelle (nés en 2016) peuvent profiter d'une demi-journée d'intégration (accompagnés d'un parent), sur simple demande par téléphone auprès du secrétariat du directeur d'école au 03.21.93.27.53.

★ LA FETE DES VOISINS

la fête
des
voisins
vendredi 25 mai 2018

La Municipalité organise la 4^{ème} fête des voisins le vendredi 25 mai à la salle polyvalente. Vous apportez votre vaisselle, un ou des plats à mettre en commun avec ceux de vos voisins de table, ce sera l'« Auberge Espagnole » ! Vous pourrez, à votre gré, former une table de votre quartier ou rue. La Municipalité met à votre disposition un abri couvert et les tables, chaises et barbecues. Cocktail de bienvenue offert ! Pour animer **cette soirée, nous comptons sur vos dons de chanteur, musicien, magicien**. Au menu : partage et bonne humeur. Chaque foyer recevra, le mois prochain, des informations plus détaillées avec un bulletin d'inscription.

★MAISONS FLEURIES

Les beaux jours reviennent ; vous aimez fleurir et entretenir l'extérieur de votre habitation. Alors n'hésitez plus et prévoyez de vous inscrire au concours des maisons fleuries. C'est gratuit et vous participez, de cette manière, à la vie du village. Vous recevrez, en juin, un bulletin d'inscription mais vous pouvez penser, d'ores et déjà, à vos ornements.

★COMPOST

Du compost sera à votre disposition au niveau du local des services techniques à partir du 11 avril.

★ BIBLIOTHEQUE

Les horaires d'ouverture : le 1^{er} mardi du mois (hors vacances scolaires) de 13h30 à 16h30 (prochain mardi : 15 mai 2018), mercredi de 14h à 17h, vendredi de 15h à 18h, samedi : exceptionnellement fermé en avril.

Fermeture de la bibliothèque pendant les vacances scolaires : du 22 avril au 7 mai

La bibliothèque est **gratuite** pour tous et de nombreux livres, documentaires, BD, revues, DVD, CD sont à votre disposition. Et nous avons des nouveautés : Romans adultes et livres jeunesse !

Mail : bibliocw62120@orange.fr

**ET SI JE DEVENAIS
BENEVOLE ?**

« Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous avez un peu de temps libre et avez envie de vous investir dans la bibliothèque de votre commune, alors rejoignez-nous. En effet nous sommes à la recherche de personnes pouvant soit nous aider à tenir des permanences soit participer lors de la venue des élèves du groupe scolaire Marcel Pagnol, le mardi ; le matin en lisant des histoires aux petits de maternelle et/ou l'après-midi avec les plus grands pour l'échange de livres.

Il n'y a vraiment rien de compliqué et nous serons là pour vous épauler au départ, nous travaillerons en binôme le temps qu'il faudra. »

★

	HIVER jusqu'au 8 avril	ETE à partir du 9 avril
Lundi	14h00 - 17h30	13h30 - 18h45
Du mardi au samedi	9h00 - 11h45 / 14h00 - 17h30	9h00-11h45 / 13h30-18h45
Dimanche	Fermée	Fermée

DECHETERIE – HORAIRES D'OUVERTURES

Pour plus de renseignements contacter le SMLA au [03.21.12.10.33](tel:03.21.12.10.33) ou aller sur le site internet www.smla.fr



★ NUISANCES SONORES

Pour information et/ou rappel : par arrêté municipal n°1856 en date du 18 mai 2015, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique et électrique ne sont pas autorisés les dimanches et jours fériés à partir de 12h.

★ COMMANDE GROUPEE DE BOIS DE CHAUFFAGE

Cette année encore, la MAHRA (Maison d'Accueil, d'Hébergement de Réinsertion et d'Accompagnement) propose une vente groupée de bois de chauffage avec une livraison courant septembre. Toutes les personnes intéressées par cette action doivent se faire connaître en Mairie avant le 15 août 2018.

Les tarifs sont disponibles sur notre site internet www.campagne-lez-wardrecques.fr ou en Mairie.

★ AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE

Un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné par l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Un enfant voyageant avec son père ou sa mère n'a donc pas besoin d'une AST. Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire. Aucun déplacement en mairie ou en préfecture n'est nécessaire. Cerfa n°15646*01.